

Canada

Pourcentage des ménages propriétaires dans les logements privés consacrant 30 % ou plus du revenu du ménage aux coûts d'habitation selon les divisions de recensement (DR) de 2006

Note : Les coûts d'habitation des propriétaires incluent les paiements hypothécaires, les taxes foncières, les frais de condominium et les services publics. Le « revenu du ménage » est la somme des revenus totaux de tous les membres du ménage âgés de 15 ans et plus pour l'année civile précédant le recensement.

